

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 PREFECTURE DU CALVADOS
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer

AVIS AU PUBLIC
 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DU PARC ÉOLIEN EN MER

Communes de Graye-sur-Mer, de Courseulles-sur-Mer, de Bernières-sur-Mer, de Bénvy-sur-Mer, de Basly, de Douvres-La-Délivrande, de Mathieu, d'Hermanville-sur-Mer, de Périers-sur-le-Dan, de Biéville-Beuville, de Bénouville, de Blainville-sur-Orne et de Ranville.

Communauté de communes de Bessin-Seulles et mer, de Coeur de Nacre, d'Orival, de Cabalor, communauté d'agglomération Caen la mer.

Le Préfet de la Région Basse-Normandie, Préfet du Calvados, informe le public qu'en exécution de l'arrêté du **15 juillet 2015**, il sera procédé,

du lundi 10 août 2015 à partir de 9h00 au samedi 10 octobre 2015 inclus 12h00,

à une **ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE** sur les demandes :

- d'autorisation au titre de la loi sur l'eau ;
- de concession d'occupation du domaine public maritime ;
- de déclaration d'utilité publique relative à la création d'une liaison électrique à double circuit de 225 000 volts sur les communes de Bernières-sur-mer, de Courseulles-sur-mer, de Bénvy-sur-mer, de Basly, de Douvres-la-Délivrande, de Mathieu, de Périers-sur-le-Dan, de Biéville-Beuville, d'Hermanville-sur-mer, de Blainville-sur-Orne, de Bénouville et de Ranville ;
- de déclaration d'utilité publique relative aux travaux d'extension du poste électrique à 225 000 volts situé sur la commune de Ranville ;
- de mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Ranville, de Bénouville, d'Hermanville-sur-mer et de Bernières-sur-mer ;

l'une et l'autre relatives **au raccordement au réseau public de transport d'électricité du parc éolien au large de la commune de Courseulles-sur-mer, au poste électrique sur la commune de Ranville et aux travaux connexes d'extension de ce poste électrique** présentées par RTE.

Les pièces relatives à cette enquête, qui comprendront notamment l'étude d'impact et l'avis de l'Autorité Environnementale, seront déposées pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouvertures des mairies, en communauté de communes ou en communauté d'agglomération citées ci-dessus où chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet.

La commission d'enquête est nommée par le tribunal administratif de Caen et Monsieur Christian TESSIER est désigné en qualité de président de cette commission d'enquête et Monsieur André NERON, en qualité de président suppléant.

Membres titulaires :

Mme Catherine DE LA GARANDERIE,
 M Jean-François GRATEUX et Mme Danielle FAYSSSE

Membre suppléant :

Mme Claudine OOSTERLINK

Un ou plusieurs membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales à l'occasion de permanences qu'ils tiendront en mairies, en communautés de communes ou en communauté d'agglomération de :

Mairie de Courseulles-sur-mer :

le lundi	10 août	2015	de	9 h 00	à	12 h 00
le mercredi	16 septembre	2015	de	9 h 00	à	12 h 00
le jeudi	1 octobre	2015	de	17 h 00	à	20 h 00
le samedi	10 octobre	2015	de	9 h 00	à	12 h 00

Communauté de communes de Bessin-Seulles et mer :

le mardi	1 septembre	2015	de	9 h 15	à	12 h 15
le mercredi	16 septembre	2015	de	16 h 00	à	19 h 00

Communauté de communes de Orival :

le mardi	25 août	2015	de	16 h 00	à	19 h 00
le mardi	15 septembre	2015	de	16 h 00	à	19 h 00

Mairie de Bernières-sur-mer :

le samedi	22 août	2015	de	9 h 00	à	12 h 00
le vendredi	11 septembre	2015	de	17 h 00	à	20 h 00
le jeudi	8 octobre	2015	de	14 h 00	à	17 h 00

Communauté de communes de Coeur de nacre :

le vendredi	21 août	2015	de	14 h 00	à	17 h 00
le samedi	5 septembre	2015	de	9 h 00	à	12 h 00

le vendredi	25 septembre	2015	de	14 h 00	à	17 h 00
-------------	--------------	------	----	---------	---	---------

Mairie d'Hermanville-sur-mer :

le mercredi	26 août	2015	de	9 h 00	à	12 h 00
le vendredi	2 octobre	2015	de	14 h 00	à	17 h 00

Communauté de communes de Cabalor :

le mardi	11 août	2015	de	14 h 00	à	17 h 00
le samedi	12 septembre	2015	de	9 h 00	à	12 h 00
le jeudi	24 septembre	2015	de	9 h 00	à	12 h 00

Mairie de Bénouville :

le mardi	25 août	2015	de	9 h 00	à	12 h 00
le vendredi	2 octobre	2015	de	9 h 00	à	12 h 00

Mairie de Ranville :

le lundi	10 août	2015	de	15 h 00	à	18 h 00
le vendredi	11 septembre	2015	de	9 h 00	à	12 h 00
le vendredi	9 octobre	2015	de	14 h 00	à	17 h 00

Communauté d'agglomération de Caen la mer :

le vendredi	21 août	2015	de	9 h 00	à	12 h 00
-------------	---------	------	----	--------	---	---------

et au siège de l'enquête à la direction départementale des territoires et de la mer, **le mercredi 23 septembre 2015 de 13h30 à 16h30**, 10 boulevard général Vanier, CS 75224, 14 052 CAEN CEDEX 4.

Les observations peuvent également être envoyées :

- par mail à l'adresse : enquete.raccordementparceolien@calvados.gouv.fr,
- par voie postale à la commission d'enquête à l'adresse de la direction départementale des territoires et de la mer.

A la clôture de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, dans les mairies, les communautés de communes ou d'agglomération concernées ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Service Maritime et Littoral, 10 Boulevard du Général Vanier à Caen et à la préfecture du Calvados, ainsi que sur son site internet, pendant un an.

Pour le Préfet et par délégation
 Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Calvados
 Christian DUPLESSIS